



Le président de la CFE-CGC se veut disponible pour tous les territoires.
PHOTOFC

Il est à la fois prudent et critique sur les projets travail du gouvernement.

MARSEILLE

Un an jour pour jour, ce vendredi, que François Hommeril a pris la tête de la CFE-CGC. Le président du syndicat -dit réformateur- représentant les cadres, techniciens et agents de maîtrise était de passage à Marseille, non pas pour un bilan de la première année de son mandat mais pour évoquer les dossiers chauds que le nouveau gouvernement entend mettre en place.

« *Le président vient à la rencontre des territoires et les militants de l'ensemble des régions* », note Daniel Petrucci, président de la CFE-CGC Paca. Mais Hommeril, originaire de Rouen, ne débarque pas en terre inconnue puisqu'il a travaillé « *pendant 8 ans* » à Gardanne à l'actuelle usine d'Altéo.

La CFE-CGC, qui se targue d'être « *l'organisation syndicale dont la représentativité a le plus augmenté* » (+ 1,24%), souffle le chaud et le froid avec les propositions d'Emmanuel Macron, qui a reçu les syndicats le 23 mai dernier. « *Il y a un caractère positif d'écoute dont on a pu bénéficier* », resitue François Hommeril qui attend la suite pour juger. Le président de la CFE-CGC devait rencontrer vendredi soir la ministre du Travail, Muriel Pénicaud.

Ils ont certainement dû s'entretenir sur les desseins gouvernementaux de revoir le code du tra-

La CFE-CGC se pose sur un fil d'équilibriste

vail par ordonnance. Si le syndicat ne dit rien sur les ordonnances, il dénonce en revanche « *le principe totalement fantasmé qui consiste à dire que s'il y a du chômage c'est parce que le code du travail n'est pas adapté* ». François Hommeril redoute que la nouvelle loi « *dérégule les petites et moyennes entreprises et aille plus loin que la loi El Khomri en déréglant les salaires, le temps de travail vers du moins disant social* ». Et de s'étonner sur le fait qu'on puisse « *déroger à des normes sociales mais jamais environnementales ou fiscales* ».

« L'imposture de la fusion des instances du personnel »

Point d'achoppement majeur avec le gouvernement, « *l'imposture de la fusion des trois instances du personnel (DP, CE et CHSCT)* ». « *Cela n'a aucune plus value économique, moins d'heure de délégation syndicale cela veut dire que la défense des salariés sera moins efficace* », juge Daniel Petrucci. La CFE-CGC avance une piste, « *la création d'une autre instance avec un mode de gouvernance où les salariés seraient associés aux orientations stratégiques* ».

Quant au frein à l'embauche, les syndicats ne croient pas à la théorie présidentielle de « *la peur de devoir licencier* ». « *Les vrais freins sont la mobilité géographique et la mobilité des compétences* », estime François Hommeril.

Il y a plus d'un an, la CFE-CGC s'était positionnée tardivement contre la loi Travail sans défilé dans la rue. En cas de nouveau projet gouvernemental contesté, le syndicat ne changera pas de tactique. « *La mesure est de mise, les manifestations ont montré leur inutilité et rencontrent des impopularités* », conclut François Hommeril.

Florent de Corbier
fdecorbier@lamarseillaise.fr